Fiche de données de sécurité

Copyright,2025, Compagnie 3M Tous droits réservés. La copie et/ou le chargement de cette information dans le but d'utiliser correctement les produits 3M est autorisé à condition que (1) l'information soit copiée dans sa totalité, sans aucun changement, sauf accord écrit préalable 3M, et (2) ni la copie, ni l'original ne soit revendu ou distribué autrement avec l'intention d'en tirer un quelconque profit.

Référence FDS:	23-2998-5	**Numéro de version:**	5.00
Date de révision:	02/05/2025	**Annule et remplace la version du :**	30/07/2024

Cette fiche de données de sécurité est conforme au règlement REACH n° 1907/2006 et à ses modifications.

1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE / DU MELANGE ET DE LA SOCIETE / ENTREPRISE

1.1 Identification de la substance ou du mélange:
3M™Scotch-Weld 74 en cylindre, transparent

Numéros d'identification de produit
62-4974-8032-7

7000046594

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées:

- Utilisations identifiées:
Pour utilisation industrielle.

1.3. Details du fournisseur de la fiche de données de sécurité

ADRESSE:	3M France 1 PARVIS DE L'INNOVATION CS 20203 95006 CERGY PONTOISE CEDEX
Téléphone:	01 30 31 61 61
E-mail:	SER-productstewardship@mmm.com
Site internet	htpp://3m.quickfds.com

1.4 Numéro d'appel d'urgence:
Téléphone ORFILA: 01.45.42.59.59

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

2.1. Classification de la substance ou du mélange:
Règlement Européen CLP N° 1272/2008/CE

Les classifications santé et environnement de ce matériau ont été établies en utilisant la méthode de calcul, sauf si des données de tests sont disponibles ou si la forme physique affecte la classification. Les classifications fondées sur des données de tests ou sur la forme physique sont notées ci-dessous, le cas échéant.
Un mélange similaire a été testé pour les lésions oculaires / irritation oculaire et les résultats des tests sont reflétés dans la classification attribuée.
Un mélange similaire a été testé pour la corrosion / irritation cutanée et les résultats des tests ne répondent pas aux critères de classification.
La classification par aspiration n'est pas requise sur l'étiquette en raison de la forme physique du produit.

CLASSIFICATION:
Liquide inflammable, Catégorie 1 - Flam. Liq. 1; H224
Lésions oculaires graves / irritation oculaire, catégorie 1 - Eye Dam. 1; H318

Toxicité spécifique pour certains organes cibles-exposition unique, catégorie 3 - STOT SE 3; H336

Dangereux pour l'environnement aquatique (chronique), Catégorie 2 - Aquat. Chr. 2; H411

Pour le texte intégral des phrases H, voir section 16.

2.2. Eléments de l'étiquette
Règlement Européen CLP N° 1272/2008/CE

MENTION D'AVERTISSEMENT:
DANGER.

Symboles :
SGH02 (Flamme) |SGH05 (Corrosion)SGH07 (Point d'exclamation)SGH09 (Environnement)

Pictogrammes

Ingrédients :

Ingrédient	Numéro CAS	EC No.	% par poids
Acétone	67-64-1	200-662-2	10 - 20
Pentane	109-66-0	203-692-4	5 - 15

MENTIONS DE DANGER:

H224	Liquide et vapeurs extrêmement inflammables.
H318	Provoque des lésions oculaires graves.
H336	Peut provoquer somnolence ou vertiges.
H411	Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

MENTIONS DE MISE EN GARDE

Prévention:

P210	Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.
P233	Maintenir le récipient fermé de manière étanche.
P280A	Porter un équipement de protection des yeux/du visage.

Intervention ::

P305 + P351 + P338	EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P310	Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

Stockage:

P403 + P235 Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais.

AUTRES INFORMATIONS:

Dangers supplémentaires (statements):

EUH066 L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

EUH208 Contient Masse de réaction de Sébaçate de bis (1,2,2,6,6-pentaméthyl-4-pipéridyle) et de Sébaçate de méthyle et de 1,2,2,6,6-pentaméthyl-4-pipéridyle. Peut produire une réaction allergique.

2.3 .Autres dangers

Peut déplacer l'oxygène et provoquer une suffocation rapide.
Ce produit ne contient aucune substance considérée comme PBT ou vPvB.

3. COMPOSITION / INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

3.1. Substances
Ne s'applique pas.

3.2. Mélanges

Ingrédient	Identifiant(s)	%	Classification selon le règlement (CE) n ° 1272/2008 [CLP]
Diméthyl éther	(N° CAS) 115-10-6 (N° CE) 204-065-8 (N° REACH) 01-2119472128-37	20 - 30	Flam. Gaz 1A, H220 Gaz liquéfié, H280 Nota U
Résine polyterpène/polymère d'alpha et béta-pinène	(N° CAS) 31393-98-3	10 - 20	Tox. aquatique chronique 4, H413
Acétone	(N° CAS) 67-64-1 (N° CE) 200-662-2 (N° REACH) 01-2119471330-49	10 - 20	Liq. inflam. 2, H225 Irr. des yeux 2, H319 STOT SE 3, H336 EUH066
Composants non volatils	Confidentiel	5 - 15	Substance non classée comme dangereuse
Pentane	(N° CAS) 109-66-0 (N° CE) 203-692-4 (N° REACH) 01-2119459286-30	5 - 15	Liq. inflam. 2, H225 Tox.aspiration 1, H304 STOT SE 3, H336 EUH066 Tox. aquatique chronique 2, H411 Nota C
Masse de réaction de Sébaçate de bis (1,2,2,6,6-pentaméthyl-4-pipéridyle) et de Sébaçate de méthyle et de 1,2,2,6,6-pentaméthyl-4-pipéridyle	(N° CE) 915-687-0	< 10	Aquatique aigüe 1, H400,M=1 Tox. aquatique chronique 1, H410,M=1 Sens. de la peau 1A, H317 Repr. 2, H361f
Isobutane	(N° CAS) 75-28-5 (N° CE) 200-857-2 (N° REACH) 01-2119485395-27	< 10	Flam. Gaz 1A, H220 Gaz liquéfié, H280 Nota C,U
Acétate de méthyle	(N° CAS) 79-20-9 (N° CE) 201-185-2 (N° REACH) 01-2119459211-47	5 - 10	Liq. inflam. 2, H225 Irr. des yeux 2, H319 STOT SE 3, H336 EUH066

Propane	(N° CAS) 74-98-6 (N° CE) 200-827-9 (N° REACH) 01-2119486944-21	< 10	Flam. Gaz 1A, H220 Gaz liquéfié, H280 Nota U
Ester glycérique de colophane hydrogénée	(N° CAS) 65997-13-9 (N° CE) 266-042-9 (N° REACH) 01-2119487112-43	1 - 5	Substance non classée comme dangereuse
Hydrocarbons, C11-C13, isoalkanes, <2% aromatics	(N° CE) 920-901-0	1 - 5	Tox.aspiration 1, H304 EUH066
Cyclohexane	(N° CAS) 110-82-7 (N° CE) 203-806-2	1 - 5	Liq. inflam. 2, H225 Tox.aspiration 1, H304 Irr. de la peau 2, H315 STOT SE 3, H336 Aquatique aigüe 1, H400,M=1 Tox. aquatique chronique 1, H410,M=1
Toluène	(N° CAS) 108-88-3 (N° CE) 203-625-9	< 1	Liq. inflam. 2, H225 Tox.aspiration 1, H304 Irr. de la peau 2, H315 Repr. 2, H361d STOT SE 3, H336 STOT RE 2, H373 Tox.aquatique chronique 3, H412
Méthanol	(N° CAS) 67-56-1 (N° CE) 200-659-6	< 0,3	Liq. inflam. 2, H225 Tox. aigüe 3, H331 Tox. aigüe 3, H311 Tox. aigüe 3, H301 STOT SE 1, H370

Toute entrée dans la colonne Identifiant (s) qui commence par les chiffres 6, 7, 8 ou 9 est un numéro de liste provisoire fourni par l'ECHA en attendant la publication du numéro d'inventaire CE officiel de la substance.
Voir en section 16 pour le texte complet des phrases H de cette section.

Limites de concentration spécifique

Ingrédient	Identifiant(s)	Limites de concentration spécifique
Méthanol	(N° CAS) 67-56-1 (N° CE) 200-659-6	(C >= 10%) STOT SE 1, H370 (3% =< C < 10%) STOT SE 2, H371

Pour les informations relatives aux valeurs limites d'exposition des ingrédients ou au statut PBT ou vPvB, consulter les sections 8 et 12 de cette Fiche de Données de Sécurité.

4. PREMIERS SOINS

4.1. Description des premiers secours:

Inhalation:
Transporter la personne à l'air frais. Consulter un médecin.

Contact avec la peau:
Laver avec du savon et de l'eau. Si des signes / symptômes se développent consulter un médecin.

Contact avec les yeux:

Laver les yeux immédiatement avec beaucoup d'eau pendant au moins 15 minutes. Enlever les lentilles de contact si celà est facile à faire. Continuer à rincer. Consulter immédiatement un ophtalmologiste.

En cas d'ingestion:
Rincer la bouche. En cas de malaise, consulter un médecin.

4.2. Symptômes et effets principaux, aigus et différés:
Les symptômes et effets les plus importants basés sur la classification CLP comprennent:
Dégraissage cutané (rougeurs localisées, démangeaisons, dessèchement et gerçures de la peau). Lésions oculaires graves (opacité de la cornée, douleur intense, larmoiement, ulcérations et altération ou perte de vision significatives). Dépression du système nerveux central (maux de tête, étourdissements, somnolence, incoordination, nausées, troubles de l'élocution, étourdissements et perte de conscience).

4.3. Indication des soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires:
L'exposition peut entraîner une irritabilité myocardiaque. Ne pas administrer de médicament sympathomimétique sans une nécessité absolue.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

5.1. Moyens d'extinction:
En cas d'incendie: Utiliser un agent d'extinction adapté pour le matériel combustible tel que l'eau ou mousse.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange:
Les conteneurs exposés au feu peuvent accumuler une pression et exploser.

Décomposition dangereuse ou sous-produits

Substance	Condition
Aldéhydes	Pendant la combustion.
Hydrocarbures	Pendant la combustion.
Formaldéhyde	Pendant la combustion.
Monoxyde de carbone	Pendant la combustion.
Dioxyde de carbone	Pendant la combustion.

5.3. Conseils aux pompiers:
L'eau n'est pas un moyen d'extinction efficace. Cependant, on peut l'utiliser pour éviter l'échauffement des récipients et surfaces exposés au feu et éviter les ruptures par explosion. Portez un vêtement de protection intégral comprenant : casque, système de protection respiratoire autonome avec adduction d'air créant une pression positive à l'intérieur du casque, tablier et pantalon et manches resserrées autour des bras et des jambes, masque facial et chasuble pour protéger la tête.

6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence:
Évacuer la zone. Ventiler la zone. En cas déversement important dans des zones confinées, apporter une ventilation mécanique pour disperser ou extraire les vapeurs selon les bonnes pratiques HSE. Utiliser un équipement de protection individuelle en fonction des résultats d'une évaluation de l'exposition. Se reporter à la section 8 pour les recommandations relatives aux EPI. Si l'exposition prévue résultant d'un rejet accidentel dépasse les capacités de protection des EPI répertoriés à la section 8, ou est inconnue, sélectionner un EPI qui offre un niveau de protection approprié. Tenir compte des dangers physiques et chimiques du produit lors de cette opération. Des exemples d'ensembles d'EPI pour une intervention d'urgence pourraient inclure le port d'une tenue de protection en cas de rejet de matière inflammable ; le port de vêtements de protection chimique si la matière déversée est corrosive, sensibilisante, irritante cutanée importante ou peut être absorbée par la peau ; ou le port d'un respirateur à adduction d'air à pression positive pour les produits chimiques présentant des risques d'inhalation. Pour obtenir des informations sur les dangers physiques et pour la santé, se reporter aux sections 2 et 11 de la FDS.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement:
Eviter le rejet dans l'environnement. Consulter les instructions. En cas de renversements importants, couvrir les évacuations

et construire des digues pour éviter l'écoulement du produit dans les égouts ou les cours d'eau.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:
Contenir le renversement. Couvrir la zone de déversement avec une mousse d'extinction d'incendie Couvrir avec un matériau absorbant inorganique. N'oubliez pas, ajouter un matériau absorbant ne supprime pas le danger physique, la santé ou le danger pour l'environnement. Récupérer le matériau répandu. Mettre dans un récipient métallique. Nettoyer les résidus avec un solvant approprié sélectionné par des personnes compétentes. Ventiler la zone. Lire et suivre les précautions d'emploi sur l'étiquette et la fiche de sécurité du solvant. Fermer le récipient. Éliminer le produit collecté dès que possible conformément aux règlementations locales / régionales / nationales / internationales applicables

6.4. Références à d'autres sections:
Se référer à la section 8 et à la section 13 pour plus d'informations

7. Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger:
Pour usage industriel/professionnel seulement. Pas pour la vente au consommateur ou l'utilisation. Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité. Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosol Eviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation. Se laver soigneusement après manipulation. Eviter le rejet dans l'environnement. Consulter les instructions. Éviter tout contact avec des agents oxydants (par exemple: Chlore, l'acide chromique, etc) Utiliser l'équipement de protection individuel requis (p.e. des gants, des masques de respiration,...)

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités:
Maintenir le récipient fermé de manière étanche. Protéger du rayonnement solaire. Stocker dans un endroit bien ventilé. Stocker à l'écart de la chaleur. Stocker à l'écart des acides. Stocker à l'écart des agents oxydants.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s):
Pour plus d'informations: voir section 7.1 et 7.2 pour des recommandations de manutention et de stockage. Voir section 8 pour les contrôles d'exposition et les recommandations de protection individuelle.

8. Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Valeurs limites d'exposition:

Limites d'exposition professionnelle
Si un composant est divulgué à l'article 3, mais n'apparaît pas dans le tableau ci-dessous, une limite d'exposition professionnelle n'est pas disponible pour le composant.

Ingrédient	Numéro CAS	Agence:	Type de limite	Informations complémentaires:
Toluène	108-88-3	VLEPs France	VLEP contraignante (8 heures): 76.8 mg/m3 (20 ppm); VLCT contraignante (15 minutes) : 384 mg/m3 (100 ppm).	Suspecté reprotoxique pour l'homme. Risque de pénétration percutanée.
Pentane	109-66-0	VLEPs France	VLEP (8 heures): 3000 mg/m3 (1000 ppm)	
Cyclohexane	110-82-7	VLEPs France	VLEP (8 heures) contraignante: 700 mg/m3 (200 ppm); VLCT (15 minutes): 1300 mg/m3 (375 ppm).	
Diméthyl éther	115-10-6	VLEPs France	VLEP (8 heures): 1920 mg/m3 (1000 ppm)	
Méthanol	67-56-1	VLEPs France	VLEP (8 heures) : 260 mg/m3 (200 ppm); VLCT (15 minutes) : 1300 mg/m3 (1000	la peau

			ppm)	
Acétone	67-64-1	VLEPs France	VLEP (8 heures) contraignante: 1210 mg/m3 (500 ppm); VLCT (15 minutes) contraignante: 2420 mg/m3 (1000 ppm).	
Acétate de méthyle	79-20-9	VLEPs France	VLEP (8 heures) : 610 mg/m3 (200 ppm); VLCT (15 minutes) : 760 mg/m3 (250 ppm)	la peau

VLEPs France : Valeurs Limites d'Exposition Professionnelle (VLEP) aux agents chimiques en France (INRS)
VLEP
Valeurs limites de moyenne d"exposition
/

Valeurs limites biologiques

Ingrédient	Numéro CAS	Agence:	Paramètre	Milieu	Moment de prélevement	Valeur	Mentions additionnelles
Toluène	108-88-3	IBE France	Acide hippurique	Créatinine dans les urines	EOS	2500 mg/g	
Toluène	108-88-3	IBE France	Acide hippurique	Créatinine dans les urines	LFH	2500 mg/g	
Toluène	108-88-3	IBE France	Toluène	Sang	EOS	1 mg/l	
Méthanol	67-56-1	IBE France	Méthanol	Urine	EOS	15 mg/l	
Acétone	67-64-1	IBE France	Acétone	Urine	EOS	100 mg/l	

IBE France : France: Indicateurs Biologiques d'Exposition (IBE) , INRS (ND 2065)
EOS : En fin de poste
LFH : Les quatre dernières heures du poste

Niveaux dérivés sans effet (DNEL)

Ingrédient	Produit de dégradation	Population	Type d'exposition humaine	DNEL
Acétate de méthyle		Employé	Cutané, exposition à long terme (8 heures), effets sytémiques	88 mg/kg bw/d
Acétate de méthyle		Employé	Exposition à long terme (8h) par inhalation; Les effets locaux	305 mg/m3
Acétate de méthyle		Employé	Inhalation, exposition à long terme (8 heures), effets systémiques	610 mg/m3
Acétone		Employé	Cutané, exposition à long terme (8 heures), effets sytémiques	186 mg/kg bw/d
Acétone		Employé	Inhalation, exposition à long terme (8 heures), effets systémiques	1 210 mg/m3
Acétone		Employé	Inhalation, exposition à court terme, effets locales	2 420 mg/m3

Concentrations prévisibles sans effet (PNEC)

Ingrédient	Produit de dégradation	Compartiment	PNEC
Acétate de méthyle		Sol agricole	0,0416 mg/kg d.w.
Acétate de méthyle		Concentration dans les poissons	20,4 mg/kg w.w.

		d'eau douce pour empoisonnement secondaire	
Acétate de méthyle		Eau	0,12 mg/l
Acétate de méthyle		Sédiments de l'eau	0,128 mg/kg d.w.
Acétate de méthyle		Eau de mer	0,012 mg/l
Acétate de méthyle		Sédiments de l'eau de mer	0,0128 mg/kg d.w.
Acétate de méthyle		Usine de traitement des eaux d'égout	600 mg/l
Acétone		Sol agricole	29,5 mg/kg d.w.
Acétone		Eau	10,6 mg/l
Acétone		Sédiments de l'eau	30,4 mg/kg d.w.
Acétone		Rejets intermittants dans l'eau	21 mg/l
Acétone		Eau de mer	1,06 mg/l
Acétone		Sédiments de l'eau de mer	3,04 mg/kg d.w.
Acétone		Usine de traitement des eaux d'égout	100 mg/l

Les procédures de surveillance recommandées: Les informations sur les procédures de surveillance recommandées peuvent être obtenues auprès de l'Institut National de Recherche et de Sécurité pour la prévention des accidents du travail et des maladies professionnelles (INRS).

8.2. Contrôles de l'exposition:

De plus, se référer à l'annexe pour plus d'information.

8.2.1. Contrôles techniques appropriés
Ne pas rester dans la zône si la quantité d'oxygène disponible peut être réduite. Utiliser une ventilation générale et/ou une ventilation extractive locale pour maintenir les expositions à l'air en dessous des valeurs limites d'exposition et/ou contrôler la poussière / fumées /gaz / brouillards / vapeurs / aérosols. Si la ventilation n'est pas appropriée, utiliser une protection respiratoire.

8.2.2. Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle (EPI)

Protection des yeux/du visage:

Sur la base des résultats d'évaluation de l'exposition, sélectionner et utiliser une protection des yeux / du visage pour éviter tout contact. La protection des yeux / du visage suivante est recommandée:
Ecran total.
Lunettes de protection ouvertes.

Normes applicables / Standards
Utiliser une protection des yeux et du visage conforme à la norme EN 166

Protection de la peau/la main
Sur la base des résultats d'évaluation de l'exposition, sélectionner et utiliser des gants et/ou des habits de protection pour éviter le contact avec la peau. Consulter le fabricant de gants et/ou d'habits de protection pour sélectionner les matériaux appropriés. Les gants en nitrile peuvent être portés par-dessus des gants de polymère stratifié pour améliorer la dextérité. Des gants constitués du/des matériaux suivants sont recommandés:

Matériel	Epaisseur (mm)	Temps de pénétration
Polymère laminé	Pas de données disponibles	Pas de données disponibles

Normes applicables / Standards

Utiliser des gants testés conformément à l'EN 374.

Protection respiratoire:

Une évaluation de l'exposition peut être nécessaire de décider si un appareil respiratoire est nécessaire. Si un appareil respiratoire est nécessaire, utiliser des masques dans le cadre d'un programme de protection respiratoire complet. Basé sur les résultats de l'évaluation de l'exposition, sélectionnez un des types de respirateur suivants afin de réduire l'exposition par inhalation:
Demi-masque respiratoire ou masque complet pour des vapeurs organiques
Demi-masque respiratoire ou masque complet avec adduction d'air.
Les cartouches à vapeur organique peuvent avoir une durée de vie courte.

Pour des questions concernant une utilisation spécifique, consulter le fabricant de votre appareil respiratoire.

Normes applicables / Standards
Utiliser un appareil respiratoire conforme à la norme EN 140 ou EN 136
Utiliser un appareil respiratoire conforme à la norme EN 140 ou EN 136 : Filtre type A

8.2.3 Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement
Se référer à l'annexe

9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles:

Etat physique:	Liquide
Couleur	Incolore
Odeur	Douce de solvant
Valeur de seuil d'odeur	*Pas de données de tests disponibles.*
Point de fusion / point de congélation	*Non applicable.*
Point/intervalle d'ébullition:	<=20 °C
Inflammabilité	Non applicable.
Limites d'inflammabilité (LEL)	1,2 % en volume
Limites d'inflammabilité (UEL)	27 % en volume
Point d'éclair:	-45,6 °C [*Méthode de test:*Coupe fermée] [*Conditions:*Gaz inflammable]
Température d'inflammation spontanée	*Pas de données de tests disponibles.*
Température de décomposition	*Pas de données de tests disponibles.*
pH	*la substance / le mélange n'est pas soluble (dans l'eau)*
Viscosité cinématique	*Non applicable.*
Hydrosolubilité	Nulle
Solubilité (non-eau)	*Pas de données de tests disponibles.*
Coefficient de partage n-octanol / eau	*Pas de données de tests disponibles.*
Pression de vapeur	583985.9 Pa [@ 20 °C]
Densité	0,716 g/ml
Densité relative	0,716 [*Réf. Standard :*Eau = 1]
Densité de vapeur relative	>=1 [*Réf. Standard :*Air=1]
Caractéristiques des particules	*Non applicable.*

9.2. Autres informations:

9.2.2 Autres caractéristiques de sécurité

Composés Organiques Volatils	*Pas de données de tests disponibles.*
Taux d'évaporation:	*Pas de données de tests disponibles.*
Teneur en solides:	20 - 40 % en poids

10. STABILITE ET REACTIVITE

10.1 Réactivité:
Ce produit peut être réactif avec certains agents sous certaines conditions - voir les autres rubriques de cette section.

10.2 Stabilité chimique:
Stable.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses:
Une polymérisation dangereuse ne se produira pas.

10.4. Conditions à éviter:
Chaleur.
étincelles et / ou flammes

10.5 Matériaux à éviter:
Agents oxydants forts.

10.6. Produits de décomposition dangereux:

Substance	Condition
Non applicable	

Regarder section 5.2 pour les produits de décomposition pendant la combustion

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Les informations ci-dessous peuvent ne pas être en accord avec la classification européenne du produit en section 2 et/ou la classification des ingrédients en section 3 si une classification pour des ingrédients spécifiques est prescrite par une autorité compétente. De plus, les déclarations et données indiquées en section 11 sont fondées sur les règles de calcul du SGH des nation unies et les classifications qui en dérivent à partir des évaluations des risques internes.

11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) n ° 1272/2008

Les signes et symptômes d'exposition

Sur la base de données de tests et/ou d'informations sur les composants, ce produit peut provoquer les effets suivants sur la santé:

Inhalation:
Asphyxie (simple): les symptômes peuvent inclure une sensation de tête vide, une sensation de suffocation, évanouissement et décès. Irritation de l'appareil respiratoire : les signes et symptômes peuvent inclure toux, écoulement nasal, maux de tête, éternuements,douleur nasale et maux de gorge. Peut provoquer des effets additionnels sur la santé (voir ci-dessous).

Contact avec la peau:
Légère irritation cutanée: Signes / symptômes peuvent inclure une rougeur locale, un gonflement, des démangeaisons et la sécheresse. Peut provoquer des effets additionnels sur la santé (voir ci-dessous).

Contact avec les yeux:
Brûlure oculaire d'origine chimique (corrosion chimique): les symptômes peuvent inclure opacité de la cornée, brûlures chimiques, douleurs, larmoiements, ulcérations, diminution ou perte de la vision.

Ingestion:
Irritation gastro-intestinale : les signes et symptômes peuvent inclure douleur abdominale, troubles de l'estomac, nausées, vomissements et diarrhée. Peut provoquer des effets additionnels sur la santé (voir ci-dessous).

Autres effets de santé:

Une exposition unique peut provoquer des effets sur l'organe cible:
Dépression du système nerveux central: les symptômes peuvent inclure maux de tête, vertiges, somnolence, manque de coordination, nausées, ralentissement des réflexes, troubles de la parole, étourdissements et évanouissement. Une exposition unique, au-dessus des recommandations recommandées, peut provoquer une sensibilisation cardiaque avec des signes / symptômes qui peuvent inclure des battements cardiaques irréguliers (arythmie), des évanouissements, des douleurs thoraciques et peuvent être mortels.

Toxicité pour la reproduction / le développement
Contient un produit chimique ou des produits chimiques qui peuvent causer des malformations congénitales ou d'autres anomalies de la reproduction.

Données toxicologiques
Si un composant est listé en section 3 mais n'apparait pas dans une table ci-dessous, soit aucune donnée n'est disponible pour ce danger, soit les données ne sont pas suffisantes pour établir une classification.

Toxicité aigüe

Nom	Route	Organismes	Valeur
Produit	Cutané		Pas de données disponibles. Calculé.5 000 mg/kg
Produit	Inhalation - Vapeur(4 h)		Pas de données disponibles. Calculé.50 mg/l
Produit	Ingestion		Pas de données disponibles. Calculé.5 000 mg/kg
Diméthyl éther	Inhalation-Gaz (4 heures)	Rat	LC50 164 000 ppm
Acétone	Cutané	Lapin	LD50 > 15 688 mg/kg
Acétone	Inhalation - Vapeur (4 heures)	Rat	LC50 76 mg/l
Acétone	Ingestion	Rat	LD50 5 800 mg/kg
Isobutane	Inhalation-Gaz (4 heures)	Rat	LC50 276 000 ppm
Pentane	Cutané	Lapin	LD50 3 000 mg/kg
Pentane	Inhalation - Vapeur (4 heures)	Rat	LC50 > 18 mg/l
Pentane	Ingestion	Rat	LD50 > 2 000 mg/kg
Propane	Inhalation-Gaz (4 heures)	Rat	LC50 > 200 000 ppm
Résine polyterpène/polymère d'alpha et béta-pinène	Cutané	Jugement professionnel	LD50 Estimé pour être > 5 000 mg/kg
Résine polyterpène/polymère d'alpha et béta-pinène	Ingestion	Rat	LD50 > 2 000 mg/kg
Composants non volatils	Cutané	Lapin	LD50 > 2 000 mg/kg
Composants non volatils	Ingestion	Rat	LD50 > 5 000 mg/kg
Acétate de méthyle	Cutané	Rat	LD50 > 2 000 mg/kg
Acétate de méthyle	Inhalation - Vapeur (4 heures)	Rat	LC50 > 49 mg/l
Acétate de méthyle	Ingestion	Rat	LD50 > 5 000 mg/kg
Cyclohexane	Cutané	Rat	LD50 > 2 000 mg/kg
Cyclohexane	Inhalation -	Rat	LC50 > 32,9 mg/l

	Vapeur (4 heures)		
Cyclohexane	Ingestion	Rat	LD50 6 200 mg/kg
Ester glycérique de colophane hydrogénée	Cutané	Rat	LD50 > 2 000 mg/kg
Ester glycérique de colophane hydrogénée	Ingestion	Rat	LD50 > 2 000 mg/kg
Hydrocarbons, C11-C13, isoalkanes, <2% aromatics	Cutané	Composants similaires	LD50 > 2 200 mg/kg
Hydrocarbons, C11-C13, isoalkanes, <2% aromatics	Ingestion	Composants similaires	LD50 > 15 000 mg/kg
Toluène	Cutané	Rat	LD50 12 000 mg/kg
Toluène	Inhalation - Vapeur (4 heures)	Rat	LC50 30 mg/l
Toluène	Ingestion	Rat	LD50 5 550 mg/kg
Méthanol	Cutané		LD50 estimé à 1 000 - 2 000 mg/kg
Méthanol	Inhalation - Vapeur		LC50 estimé à 10 - 20 mg/l
Méthanol	Ingestion		LD50 estimé à 50 - 300 mg/kg
Masse de réaction de Sébaçate de bis (1,2,2,6,6-pentaméthyl-4-pipéridyle) et de Sébaçate de méthyle et de 1,2,2,6,6-pentaméthyl-4-pipéridyle	Cutané	Jugement professionnel	LD50 estimé à 2 000 - 5 000 mg/kg
Masse de réaction de Sébaçate de bis (1,2,2,6,6-pentaméthyl-4-pipéridyle) et de Sébaçate de méthyle et de 1,2,2,6,6-pentaméthyl-4-pipéridyle	Ingestion	Rat	LD50 3 125 mg/kg

TAE = Toxicité Aigüe Estimée

Corrosion / irritation cutanée

Nom	Organismes	Valeur
Produit	Lapin	Moyennement irritant
Acétone	Souris	Irritation minimale.
Isobutane	Jugement professionnel	Aucune irritation significative
Pentane	Lapin	Irritation minimale.
Propane	Lapin	Irritation minimale.
Résine polyterpène/polymère d'alpha et béta-pinène	Données in Vitro	Aucune irritation significative
Composants non volatils	Jugement professionnel	Aucune irritation significative
Acétate de méthyle	Lapin	Aucune irritation significative
Cyclohexane	Lapin	Moyennement irritant
Ester glycérique de colophane hydrogénée	Lapin	Aucune irritation significative
Hydrocarbons, C11-C13, isoalkanes, <2% aromatics	Composants similaires	Moyennement irritant
Toluène	Lapin	Irritant
Méthanol	Lapin	Moyennement irritant
Masse de réaction de Sébaçate de bis (1,2,2,6,6-pentaméthyl-4-pipéridyle) et de Sébaçate de méthyle et de 1,2,2,6,6-pentaméthyl-4-pipéridyle	Lapin	Irritation minimale.

Lésions oculaires graves / irritation oculaire

Nom	Organismes	Valeur
Produit	Lapin	Corrosif
Acétone	Lapin	Irritant sévère
Isobutane	Jugement professionnel	Aucune irritation significative

Pentane	Lapin	Moyennement irritant
Propane	Lapin	Moyennement irritant
Résine polyterpène/polymère d'alpha et béta-pinène	Données in Vitro	Aucune irritation significative
Acétate de méthyle	Lapin	Irritant modéré
Cyclohexane	Lapin	Moyennement irritant
Ester glycérique de colophane hydrogénée	Lapin	Moyennement irritant
Hydrocarbons, C11-C13, isoalkanes, <2% aromatics	Composants similaires	Aucune irritation significative
Toluène	Lapin	Irritant modéré
Méthanol	Lapin	Irritant modéré
Masse de réaction de Sébaçate de bis (1,2,2,6,6-pentaméthyl-4-pipéridyle) et de Sébaçate de méthyle et de 1,2,2,6,6-pentaméthyl-4-pipéridyle	Lapin	Moyennement irritant

Sensibilisation de la peau

Nom	Organismes	Valeur
Pentane	Cochon d'Inde	Non-classifié
Résine polyterpène/polymère d'alpha et béta-pinène	Multiples espèces animales.	Non-classifié
Acétate de méthyle	Humain	Non-classifié
Ester glycérique de colophane hydrogénée	Homme et animal	Non-classifié
Hydrocarbons, C11-C13, isoalkanes, <2% aromatics	Composants similaires	Non-classifié
Toluène	Cochon d'Inde	Non-classifié
Méthanol	Cochon d'Inde	Non-classifié
Masse de réaction de Sébaçate de bis (1,2,2,6,6-pentaméthyl-4-pipéridyle) et de Sébaçate de méthyle et de 1,2,2,6,6-pentaméthyl-4-pipéridyle	Cochon d'Inde	Sensibilisant

Sensibilisation des voies respiratoires

Pour le composant/les composants, soit aucune donnée n'est disponible pour ce danger, soit les données ne sont pas suffisantes pour établir une classification.

Mutagénicité cellules germinales

Nom	Route	Valeur
Diméthyl éther	In vitro	Non mutagène
Diméthyl éther	In vivo	Non mutagène
Acétone	In vivo	Non mutagène
Acétone	In vitro	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
Isobutane	In vitro	Non mutagène
Pentane	In vivo	Non mutagène
Pentane	In vitro	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
Propane	In vitro	Non mutagène
Résine polyterpène/polymère d'alpha et béta-pinène	In vitro	Non mutagène
Acétate de méthyle	In vitro	Non mutagène
Acétate de méthyle	In vivo	Non mutagène
Cyclohexane	In vitro	Non mutagène
Cyclohexane	In vivo	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
Hydrocarbons, C11-C13, isoalkanes, <2% aromatics	In vitro	Non mutagène
Toluène	In vitro	Non mutagène

Toluène	In vivo	Non mutagène
Méthanol	In vitro	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
Méthanol	In vivo	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
Masse de réaction de Sébaçate de bis (1,2,2,6,6-pentaméthyl-4-pipéridyle) et de Sébaçate de méthyle et de 1,2,2,6,6-pentaméthyl-4-pipéridyle	In vivo	Non mutagène
Masse de réaction de Sébaçate de bis (1,2,2,6,6-pentaméthyl-4-pipéridyle) et de Sébaçate de méthyle et de 1,2,2,6,6-pentaméthyl-4-pipéridyle	In vitro	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.

Cancérogénicité

Nom	Route	Organismes	Valeur
Diméthyl éther	Inhalation	Rat	Non-cancérogène
Acétone	Non spécifié	Multiples espèces animales.	Non-cancérogène
Toluène	Cutané	Souris	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
Toluène	Ingestion	Rat	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
Toluène	Inhalation	Souris	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
Méthanol	Inhalation	Multiples espèces animales.	Non-cancérogène

Toxicité pour la reproduction

Effets sur la reproduction et / ou sur le développement

Nom	Route	Valeur	Organismes	Test résultat	Durée d'exposition
Diméthyl éther	Inhalation	Non classifié pour les effets sur le développement	Rat	NOAEL 40 000 ppm	Pendant l'organogenèse
Acétone	Ingestion	Non classifié pour les effets sur la fertilité masculine	Rat	NOAEL 1 700 mg/kg/jour	13 semaines
Acétone	Inhalation	Non classifié pour les effets sur le développement	Rat	NOAEL 5,2 mg/l	Pendant l'organogenèse
Pentane	Ingestion	Non classifié pour les effets sur le développement	Rat	NOAEL 1 000 mg/kg/jour	Pendant l'organogenèse
Pentane	Inhalation	Non classifié pour les effets sur le développement	Rat	NOAEL 30 mg/l	Pendant l'organogenèse
Cyclohexane	Inhalation	Non classifié pour les effets sur la fertilité féminine	Rat	NOAEL 24 mg/l	2 génération
Cyclohexane	Inhalation	Non classifié pour les effets sur la fertilité masculine	Rat	NOAEL 24 mg/l	2 génération
Cyclohexane	Inhalation	Non classifié pour les effets sur le développement	Rat	NOAEL 6,9 mg/l	2 génération
Toluène	Inhalation	Non classifié pour les effets sur la fertilité féminine	Humain	NOAEL Non disponible	Exposition professionnelle
Toluène	Inhalation	Non classifié pour les effets sur la fertilité masculine	Rat	NOAEL 2,3 mg/l	1 génération
Toluène	Ingestion	Toxique pour le développement	Rat	LOAEL 520 mg/kg/jour	Pendant la grossesse

Toluène	Inhalation	Toxique pour le développement	Humain	NOAEL Non disponible	empoisonnement et / ou abus
Méthanol	Ingestion	Non classifié pour les effets sur la fertilité masculine	Rat	NOAEL 1 600 mg/kg/jour	21 jours
Méthanol	Ingestion	Toxique pour le développement	Souris	LOAEL 4 000 mg/kg/jour	Pendant l'organogenèse
Méthanol	Inhalation	Toxique pour le développement	Souris	NOAEL 1,3 mg/l	Pendant l'organogenèse
Masse de réaction de Sébaçate de bis (1,2,2,6,6-pentaméthyl-4-pipéridyle) et de Sébaçate de méthyle et de 1,2,2,6,6-pentaméthyl-4-pipéridyle	Ingestion	Non classifié pour les effets sur la fertilité masculine	Rat	NOAEL 1 493 mg/kg/jour	29 jours
Masse de réaction de Sébaçate de bis (1,2,2,6,6-pentaméthyl-4-pipéridyle) et de Sébaçate de méthyle et de 1,2,2,6,6-pentaméthyl-4-pipéridyle	Ingestion	Non classifié pour les effets sur le développement	Rat	NOAEL 209 mg/kg/jour	Avant l'accouplement - Lactation
Masse de réaction de Sébaçate de bis (1,2,2,6,6-pentaméthyl-4-pipéridyle) et de Sébaçate de méthyle et de 1,2,2,6,6-pentaméthyl-4-pipéridyle	Ingestion	Toxique pour la reproduction des femelles	Rat	NOAEL 804 mg/kg/jour	Avant l'accouplement - Lactation

Organe(s) cible(s)

Toxicité pour certains organes cibles - exposition unique

Nom	Route	Organe(s) cible(s)	Valeur	Organismes	Test résultat	Durée d'exposition
Diméthyl éther	Inhalation	Dépression du système nerveux central	Peut provoquer somnolence ou vertiges	Rat	LOAEL 10 000 ppm	30 minutes
Diméthyl éther	Inhalation	Sensibilisation cardiaque	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Chien	NOAEL 100 000 ppm	5 minutes
Acétone	Inhalation	Dépression du système nerveux central	Peut provoquer somnolence ou vertiges	Humain	NOAEL Non disponible	
Acétone	Inhalation	Irritation des voies respiratoires	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Humain	NOAEL Non disponible	
Acétone	Inhalation	système immunitaire	Non-classifié	Humain	NOAEL 1,19 mg/l	6 heures
Acétone	Inhalation	Foie	Non-classifié	Cochon d'Inde	NOAEL Non disponible	
Acétone	Ingestion	Dépression du système nerveux central	Peut provoquer somnolence ou vertiges	Humain	NOAEL Non disponible	empoisonnement et / ou abus
Isobutane	Inhalation	Sensibilisation cardiaque	Risque avéré d'effets graves pour les organes.	Multiples espèces animales.	NOAEL Non disponible	
Isobutane	Inhalation	Dépression du système nerveux central	Peut provoquer somnolence ou vertiges	Homme et animal	NOAEL Non disponible	
Isobutane	Inhalation	Irritation des voies respiratoires	Non-classifié	Souris	NOAEL Non disponible	
Pentane	Inhalation	Dépression du système nerveux central	Peut provoquer somnolence ou vertiges	Multiples espèces animales.	NOAEL Non disponible	Pas disponible
Pentane	Inhalation	Irritation des voies respiratoires	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Non disponible	NOAEL Non disponible	Pas disponible

Pentane	Inhalation	Sensibilisation cardiaque	Non-classifié	Chien	NOAEL Non disponible	Pas disponible
Pentane	Ingestion	Dépression du système nerveux central	Peut provoquer somnolence ou vertiges	Jugement professionnel	NOAEL Non disponible	Pas disponible
Propane	Inhalation	Sensibilisation cardiaque	Risque avéré d'effets graves pour les organes.	Humain	NOAEL Non disponible	
Propane	Inhalation	Dépression du système nerveux central	Peut provoquer somnolence ou vertiges	Humain	NOAEL Non disponible	
Propane	Inhalation	Irritation des voies respiratoires	Non-classifié	Humain	NOAEL Non disponible	
Acétate de méthyle	Inhalation	Dépression du système nerveux central	Peut provoquer somnolence ou vertiges	Homme et animal	NOAEL Non disponible	
Acétate de méthyle	Inhalation	Irritation des voies respiratoires	Peut provoquer une irritation respiratoire.	Homme et animal	NOAEL Non disponible	
Acétate de méthyle	Inhalation	Cécité	Non-classifié		NOAEL Non disponible	
Acétate de méthyle	Ingestion	Dépression du système nerveux central	Peut provoquer somnolence ou vertiges		NOAEL Non disponible	
Cyclohexane	Inhalation	Dépression du système nerveux central	Peut provoquer somnolence ou vertiges	Homme et animal	NOAEL Non disponible	
Cyclohexane	Inhalation	Irritation des voies respiratoires	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Homme et animal	NOAEL Non disponible	
Cyclohexane	Ingestion	Dépression du système nerveux central	Peut provoquer somnolence ou vertiges	Jugement professionnel	NOAEL Non disponible	
Hydrocarbons, C11-C13, isoalkanes, <2% aromatics	Inhalation	Irritation des voies respiratoires	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Risques pour la santé similaires	NOAEL Non disponible	
Toluène	Inhalation	Dépression du système nerveux central	Peut provoquer somnolence ou vertiges	Humain	NOAEL Non disponible	
Toluène	Inhalation	Irritation des voies respiratoires	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Humain	NOAEL Non disponible	
Toluène	Inhalation	système immunitaire	Non-classifié	Souris	NOAEL 0,004 mg/l	3 heures
Toluène	Ingestion	Dépression du système nerveux central	Peut provoquer somnolence ou vertiges	Humain	NOAEL Non disponible	empoisonnement et / ou abus
Méthanol	Inhalation	Cécité	Risque avéré d'effets graves pour les organes.	Humain	NOAEL Non disponible	Exposition professionnelle
Méthanol	Inhalation	Dépression du système nerveux central	Peut provoquer somnolence ou vertiges	Humain	NOAEL Non disponible	Pas disponible
Méthanol	Inhalation	Irritation des voies respiratoires	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Rat	NOAEL Non disponible	6 heures
Méthanol	Ingestion	Cécité	Risque avéré d'effets graves pour les organes.	Humain	NOAEL Non disponible	empoisonnement et / ou abus
Méthanol	Ingestion	Dépression du système nerveux central	Peut provoquer somnolence ou vertiges	Humain	NOAEL Non disponible	empoisonnement et / ou abus

Toxicité pour certains organes cibles - exposition répétée

Nom	Route	Organe(s) cible(s)	Valeur	Organismes	Test résultat	Durée d'exposition
Diméthyl éther	Inhalation	système hématopoïétique	Non-classifié	Rat	NOAEL 25 000 ppm	2 années
Diméthyl éther	Inhalation	Foie	Non-classifié	Rat	NOAEL 20 000 ppm	30 semaines
Acétone	Cutané	des yeux	Non-classifié	Cochon d'Inde	NOAEL Non disponible	3 semaines
Acétone	Inhalation	système hématopoïétique	Non-classifié	Humain	NOAEL 3 mg/l	6 semaines
Acétone	Inhalation	système immunitaire	Non-classifié	Humain	NOAEL 1,19 mg/l	6 jours
Acétone	Inhalation	Rénale et / ou de la vessie	Non-classifié	Cochon d'Inde	NOAEL 119 mg/l	Pas disponible
Acétone	Inhalation	Coeur | Foie	Non-classifié	Rat	NOAEL 45 mg/l	8 semaines
Acétone	Ingestion	Rénale et / ou de la vessie	Non-classifié	Rat	NOAEL 900 mg/kg/jour	13 semaines
Acétone	Ingestion	Coeur	Non-classifié	Rat	NOAEL 2 500 mg/kg/jour	13 semaines
Acétone	Ingestion	système hématopoïétique	Non-classifié	Rat	NOAEL 200 mg/kg/jour	13 semaines
Acétone	Ingestion	Foie	Non-classifié	Souris	NOAEL 3 896 mg/kg/jour	14 jours
Acétone	Ingestion	des yeux	Non-classifié	Rat	NOAEL 3 400 mg/kg/jour	13 semaines
Acétone	Ingestion	Système respiratoire	Non-classifié	Rat	NOAEL 2 500 mg/kg/jour	13 semaines
Acétone	Ingestion	muscles	Non-classifié	Rat	NOAEL 2 500 mg/kg	13 semaines
Acétone	Ingestion	la peau | os, dents, ongles et / ou les cheveux	Non-classifié	Souris	NOAEL 11 298 mg/kg/jour	13 semaines
Isobutane	Inhalation	Rénale et / ou de la vessie	Non-classifié	Rat	NOAEL 4 500 ppm	13 semaines
Pentane	Inhalation	le système nerveux périphérique	Non-classifié	Humain	NOAEL Non disponible	Exposition professionnelle
Pentane	Inhalation	Coeur | la peau | Système endocrine | tractus gastro-intestinal | os, dents, ongles et / ou les cheveux | système hématopoïétique | Foie | système immunitaire | muscles | Système nerveux | des yeux | Rénale et / ou de la vessie | Système respiratoire	Non-classifié	Rat	NOAEL 20 mg/l	13 semaines
Pentane	Ingestion	Rénale et / ou de la vessie	Non-classifié	Rat	NOAEL 2 000 mg/kg/jour	28 jours
Résine polyterpène/polymère d'alpha et béta-pinène	Ingestion	Coeur | tractus gastro-intestinal | système hématopoïétique | Foie | Système nerveux | des yeux | Rénale et / ou de la vessie	Non-classifié	Rat	NOAEL 331 mg/kg/jour	90 jours
Acétate de méthyle	Inhalation	Système respiratoire	Certaines données positives	Rat	NOAEL 1,1	28 jours

			existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.		mg/l	
Acétate de méthyle	Inhalation	Système endocrine | système hématopoïétique | Foie | système immunitaire | Rénale et / ou de la vessie	Non-classifié	Rat	NOAEL 6,1 mg/l	28 jours
Cyclohexane	Inhalation	Foie	Non-classifié	Rat	NOAEL 24 mg/l	90 jours
Cyclohexane	Inhalation	Système auditif	Non-classifié	Rat	NOAEL 1,7 mg/l	90 jours
Cyclohexane	Inhalation	Rénale et / ou de la vessie	Non-classifié	Lapin	NOAEL 2,7 mg/l	10 semaines
Cyclohexane	Inhalation	système hématopoïétique	Non-classifié	Souris	NOAEL 24 mg/l	14 semaines
Cyclohexane	Inhalation	le système nerveux périphérique	Non-classifié	Rat	NOAEL 8,6 mg/l	30 semaines
Toluène	Inhalation	Système auditif | Système nerveux | des yeux | Système olfactif	Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée	Humain	NOAEL Non disponible	empoisonnement et / ou abus
Toluène	Inhalation	Système respiratoire	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Rat	LOAEL 2,3 mg/l	15 Mois
Toluène	Inhalation	Coeur | Foie | Rénale et / ou de la vessie	Non-classifié	Rat	NOAEL 11,3 mg/l	15 semaines
Toluène	Inhalation	Système endocrine	Non-classifié	Rat	NOAEL 1,1 mg/l	4 semaines
Toluène	Inhalation	système immunitaire	Non-classifié	Souris	NOAEL Non disponible	20 jours
Toluène	Inhalation	os, dents, ongles et / ou les cheveux	Non-classifié	Souris	NOAEL 1,1 mg/l	8 semaines
Toluène	Inhalation	système hématopoïétique | système vasculaire	Non-classifié	Humain	NOAEL Non disponible	Exposition professionnelle
Toluène	Inhalation	tractus gastro-intestinal	Non-classifié	Multiples espèces animales.	NOAEL 11,3 mg/l	15 semaines
Toluène	Ingestion	Système nerveux	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Rat	NOAEL 625 mg/kg/jour	13 semaines
Toluène	Ingestion	Coeur	Non-classifié	Rat	NOAEL 2 500 mg/kg/jour	13 semaines
Toluène	Ingestion	Foie | Rénale et / ou de la vessie	Non-classifié	Multiples espèces animales.	NOAEL 2 500 mg/kg/jour	13 semaines
Toluène	Ingestion	système hématopoïétique	Non-classifié	Souris	NOAEL 600 mg/kg/jour	14 jours
Toluène	Ingestion	Système endocrine	Non-classifié	Souris	NOAEL 105 mg/kg/jour	28 jours
Toluène	Ingestion	système immunitaire	Non-classifié	Souris	NOAEL 105 mg/kg/jour	4 semaines
Méthanol	Inhalation	Foie	Non-classifié	Rat	NOAEL 6,55 mg/l	4 semaines
Méthanol	Inhalation	Système respiratoire	Non-classifié	Rat	NOAEL 13,1 mg/l	6 semaines
Méthanol	Ingestion	Foie | Système nerveux	Non-classifié	Rat	NOAEL 2 500 mg/kg/jour	90 jours
Masse de réaction de Sébaçate de bis (1,2,2,6,6-	Ingestion	des yeux	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont	Rat	NOAEL 300 mg/kg/jour	28 jours

pentaméthyl-4-pipéridyle) et de Sébaçate de méthyle et de 1,2,2,6,6-pentaméthyl-4-pipéridyle			pas suffisantes pour justifier une classification.			
Masse de réaction de Sébaçate de bis (1,2,2,6,6-pentaméthyl-4-pipéridyle) et de Sébaçate de méthyle et de 1,2,2,6,6-pentaméthyl-4-pipéridyle	Ingestion	tractus gastro-intestinal | Foie | système immunitaire | Coeur | Système endocrine | système hématopoïétique | Système nerveux | Rénale et / ou de la vessie	Non-classifié	Rat	NOAEL 1 493 mg/kg/jour	29 jours

Danger par aspiration

Nom	Valeur
Pentane	Risque d'aspiration
Cyclohexane	Risque d'aspiration
Hydrocarbons, C11-C13, isoalkanes, <2% aromatics	Risque d'aspiration
Toluène	Risque d'aspiration

Contacter l'adresse ou le numéro de téléphone indiqué sur la première page de la FDS pour informations toxicologiques sur cette matière et / ou de ses composants.

11.2. Informations sur d'autres dangers

Ce produit ne contient aucune substance considérée comme un perturbateur endocrinien pour la santé humaine.

Section 12 : Informations écologiques

Il est possible que les informations suivantes ne correspondent pas à la classification de documents de l'UE en section 2 et / ou les classifications de certains ingrédients en section 3 si les classifications de certains ingrédients sont attribuées par une autorité compétente. En outre, les données en section 12 sont fondées sur les règles de classification selon SGH UN et selon les classifications dérivées d'avis 3M.

12.1 Toxicité:

Aucun test sur le produit disponible

Matériel	N° CAS	Organisme	Type	Exposition	Test point final	Test résultat
Diméthyl éther	115-10-6	Bactéries	Expérimental	N/A	EC10	>1 600 mg/l
Diméthyl éther	115-10-6	guppy	Expérimental	96 heures	LC50	>4 100 mg/l
Diméthyl éther	115-10-6	Puce d'eau	Expérimental	48 heures	EC50	>4 400 mg/l
Acétone	67-64-1	Algues ou autres plantes aquatiques	Expérimental	96 heures	EC50	11 493 mg/l
Acétone	67-64-1	Invertébré	Expérimental	24 heures	LC50	2 100 mg/l
Acétone	67-64-1	Truite arc-en-ciel	Expérimental	96 heures	LC50	5 540 mg/l
Acétone	67-64-1	Puce d'eau	Expérimental	21 jours	NOEC	1 000 mg/l
Acétone	67-64-1	Bactéries	Expérimental	16 heures	NOEC	1 700 mg/l
Acétone	67-64-1	Ver rouge	Expérimental	48 heures	LC50	>100
Résine polyterpène/polymère	31393-98-3	Boue activée	Expérimental	3 heures	NOEC	1 000 mg/l

d'alpha et béta-pinène						
Résine polyterpène/polymère d'alpha et béta-pinène	31393-98-3	Puce d'eau	Expérimental	48 heures	Aucune observation de toxicité à la limite de la solubilité dans l'eau	>100 mg/l
Résine polyterpène/polymère d'alpha et béta-pinène	31393-98-3	Puce d'eau	Point final non atteint	21 jours	EL10	>100 mg/l
Composants non volatils	Confidentiel	N/A	Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification	N/A	N/A	N/A
Pentane	109-66-0	Algues vertes	Expérimental	72 heures	EC50	10,7 mg/l
Pentane	109-66-0	Truite arc-en-ciel	Expérimental	96 heures	LC50	4,26 mg/l
Pentane	109-66-0	Puce d'eau	Expérimental	48 heures	EC50	2,7 mg/l
Pentane	109-66-0	Algues vertes	Expérimental	72 heures	NOEC	2,04 mg/l
Isobutane	75-28-5	N/A	Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification	N/A	N/A	N/A
Acétate de méthyle	79-20-9	Algues vertes	Expérimental	72 heures	ErC50	>120 mg/l
Acétate de méthyle	79-20-9	Puce d'eau	Expérimental	48 heures	EC50	1 026,7 mg/l
Acétate de méthyle	79-20-9	Poisson zèbre	Expérimental	96 heures	LC50	250 mg/l
Acétate de méthyle	79-20-9	Algues vertes	Expérimental	72 heures	NOEC	120 mg/l
Acétate de méthyle	79-20-9	Bactéries	Expérimental	16 heures	EC50	6 000 mg/l
Propane	74-98-6	N/A	Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification	N/A	N/A	N/A
Masse de réaction de Sébaçate de bis (1,2,2,6,6-pentaméthyl-4-pipéridyle) et de Sébaçate de méthyle et de 1,2,2,6,6-pentaméthyl-4-pipéridyle	915-687-0	Boue activée	Expérimental	3 heures	IC50	>=100 mg/l
Masse de réaction de Sébaçate de bis (1,2,2,6,6-pentaméthyl-4-pipéridyle) et de Sébaçate de méthyle et de 1,2,2,6,6-pentaméthyl-4-pipéridyle	915-687-0	Algues vertes	Expérimental	72 heures	ErC50	1,68 mg/l
Masse de réaction de Sébaçate de bis (1,2,2,6,6-pentaméthyl-4-pipéridyle) et de Sébaçate de méthyle et de 1,2,2,6,6-pentaméthyl-4-pipéridyle	915-687-0	Poisson zèbre	Expérimental	96 heures	LC50	0,9 mg/l
Masse de réaction de Sébaçate de bis (1,2,2,6,6-pentaméthyl-4-pipéridyle) et de	915-687-0	Algues vertes	Expérimental	72 heures	NOEC	0,22 mg/l

Sébaçate de méthyle et de 1,2,2,6,6-pentaméthyl-4-pipéridyle						
Masse de réaction de Sébaçate de bis (1,2,2,6,6-pentaméthyl-4-pipéridyle) et de Sébaçate de méthyle et de 1,2,2,6,6-pentaméthyl-4-pipéridyle	915-687-0	Puce d'eau	Expérimental	21 jours	NOEC	1 mg/l
Cyclohexane	110-82-7	Vairon de Fathead	Expérimental	96 heures	LC50	4,53 mg/l
Cyclohexane	110-82-7	Puce d'eau	Expérimental	48 heures	EC50	0,9 mg/l
Cyclohexane	110-82-7	Bactéries	Expérimental	24 heures	IC50	97 mg/l
Ester glycérique de colophane hydrogénée	65997-13-9	Algues vertes	Estimé	72 heures	Aucune observation de toxicité à la limite de la solubilité dans l'eau	>100 mg/l
Ester glycérique de colophane hydrogénée	65997-13-9	Truite arc-en-ciel	Estimé	96 heures	Aucune observation de toxicité à la limite de la solubilité dans l'eau	>100 mg/l
Ester glycérique de colophane hydrogénée	65997-13-9	Puce d'eau	Estimé	48 heures	Aucune observation de toxicité à la limite de la solubilité dans l'eau	>100 mg/l
Ester glycérique de colophane hydrogénée	65997-13-9	Algues vertes	Estimé	72 heures	Aucune observation de toxicité à la limite de la solubilité dans l'eau	>100 mg/l
Hydrocarbons, C11-C13, isoalkanes, <2% aromatics	920-901-0	Algues vertes	Estimé	72 heures	EL50	>1 000 mg/l
Hydrocarbons, C11-C13, isoalkanes, <2% aromatics	920-901-0	Truite arc-en-ciel	Estimé	96 heures	LL50	>1 000 mg/l
Hydrocarbons, C11-C13, isoalkanes, <2% aromatics	920-901-0	Puce d'eau	Estimé	48 heures	EL50	>1 000 mg/l
Hydrocarbons, C11-C13, isoalkanes, <2% aromatics	920-901-0	Algues vertes	Estimé	72 heures	NOEL	1 000 mg/l
Toluène	108-88-3	Saumon Coho	Expérimental	96 heures	LC50	5,5 mg/l
Toluène	108-88-3	Crevette	Expérimental	96 heures	LC50	9,5 mg/l
Toluène	108-88-3	Algues vertes	Expérimental	72 heures	EC50	12,5 mg/l
Toluène	108-88-3	Grenouille Léopard	Expérimental	9 jours	LC50	0,39 mg/l
Toluène	108-88-3	Saumon rose	Expérimental	96 heures	LC50	6,41 mg/l
Toluène	108-88-3	Puce d'eau	Expérimental	48 heures	EC50	3,78 mg/l
Toluène	108-88-3	Saumon Coho	Expérimental	40 jours	NOEC	1,39 mg/l
Toluène	108-88-3	Diatomée	Expérimental	72 heures	NOEC	10 mg/l
Toluène	108-88-3	Puce d'eau	Expérimental	7 jours	NOEC	0,74 mg/l

Toluène	108-88-3	Boue activée	Expérimental	12 heures	IC50	292 mg/l
Toluène	108-88-3	Bactéries	Expérimental	16 heures	NOEC	29 mg/l
Toluène	108-88-3	Bactéries	Expérimental	24 heures	EC50	84 mg/l
Toluène	108-88-3	Ver rouge	Expérimental	28 jours	LC50	>150 mg par kg de poids corporel
Toluène	108-88-3	Microbes du sol	Expérimental	28 jours	NOEC	<26 mg/kg (poids sec)
Méthanol	67-56-1	Algues ou autres plantes aquatiques	Expérimental	96 heures	EC50	16,9 mg/l
Méthanol	67-56-1	Moules	Expérimental	96 heures	LC50	15 900 mg/l
Méthanol	67-56-1	Crapet Arlequin (Lepomis macrochirus)	Expérimental	96 heures	LC50	15 400 mg/l
Méthanol	67-56-1	Algues vertes	Expérimental	96 heures	ErC50	22 000 mg/l
Méthanol	67-56-1	Sédiments Organisme	Expérimental	96 heures	LC50	54 890 mg/l
Méthanol	67-56-1	Puce d'eau	Expérimental	48 heures	LC50	3 289 mg/l
Méthanol	67-56-1	Algues vertes	Expérimental	96 heures	NOEC	9,96 mg/l
Méthanol	67-56-1	Medaka	Expérimental	8,33 jours	NOEC	158 000 mg/l
Méthanol	67-56-1	Puce d'eau	Expérimental	21 jours	NOEC	122 mg/l
Méthanol	67-56-1	Boue activée	Expérimental	3 heures	IC50	>1 000 mg/l
Méthanol	67-56-1	Orge	Expérimental	14 jours	EC50	15 492 mg/kg (poids sec)
Méthanol	67-56-1	Ver rouge	Expérimental	63 jours	EC50	26 646 mg/kg (poids sec)
Méthanol	67-56-1	Collembole	Expérimental	28 jours	EC50	5 683 mg/kg (poids sec)

12.2 Persistance et dégradabilité:

Matériel	N° CAS	Type de test	Durée	Type d'étude	Test résultat	Protocole
Diméthyl éther	115-10-6	Expérimental Biodégradation	28 jours	Demande biologique en oxygène	5 %BOD/ThOD	OCDE 301D
Diméthyl éther	115-10-6	Expérimental Photolyse		Demi-vie photolytique (dans l'air)	12.4 jours (t 1/2)	
Acétone	67-64-1	Expérimental Biodégradation	28 jours	Demande biologique en oxygène	78 %BOD/ThOD	OCDE 301D
Acétone	67-64-1	Expérimental Photolyse		Demi-vie photolytique (dans l'air)	147 jours (t 1/2)	
Résine polyterpène/polymère d'alpha et béta-pinène	31393-98-3	Expérimental Biodégradation	28 jours	Demande biologique en oxygène	4 %BOD/ThOD	OCDE 301D
Composants non volatils	Confidentiel	Données non disponibles ou insuffisantes	N/A	N/A	N/A	N/A
Pentane	109-66-0	Expérimental Biodégradation	28 jours	Demande biologique en oxygène	87 %BOD/ThOD	OECD 301F - Manometric Respiro
Pentane	109-66-0	Expérimental Photolyse		Demi-vie photolytique (dans l'air)	8.07 jours (t 1/2)	

Isobutane	75-28-5	Expérimental Photolyse		Demi-vie photolytique (dans l'air)	13.4 jours (t 1/2)	
Acétate de méthyle	79-20-9	Expérimental Biodégradation	28 jours	Demande biologique en oxygène	70 %BOD/ThOD	OCDE 301D
Acétate de méthyle	79-20-9	Expérimental Biodégradation intrinsèque aquatique.	6 jours	Déplétion du carbone organique	>95 % Suppression de carbone organique dissous COD	Test OCDE 302B Zahn-Wellens/EVPA
Acétate de méthyle	79-20-9	Expérimental Photolyse		Demi-vie photolytique (dans l'air)	94 jours (t 1/2)	
Acétate de méthyle	79-20-9	Expérimental Hydrolyse		Demi-vie hydrolytique	44 jours (t 1/2)	
Propane	74-98-6	Expérimental Photolyse		Demi-vie photolytique (dans l'air)	27.5 jours (t 1/2)	
Masse de réaction de Sébaçate de bis (1,2,2,6,6-pentaméthyl-4-pipéridyle) et de Sébaçate de méthyle et de 1,2,2,6,6-pentaméthyl-4-pipéridyle	915-687-0	Expérimental Biodégradation	28 jours	Déplétion du carbone organique	38 % Suppression de carbone organique dissous COD	OCDE 301E - Screening modifié de l'OCDE
Cyclohexane	110-82-7	Expérimental Biodégradation	28 jours	Demande biologique en oxygène	77 %BOD/ThOD	OECD 301F - Manometric Respiro
Cyclohexane	110-82-7	Expérimental Photolyse		Demi-vie photolytique (dans l'air)	4.3 jours (t 1/2)	
Ester glycérique de colophane hydrogénée	65997-13-9	Expérimental Biodégradation	28 jours	évolution dioxyde de carbone	47.3 % Evolution de CO2/Evolution de Demande biologique en oxygène théorique DBThO	OCDE 301B - Mod. CO2
Hydrocarbons, C11-C13, isoalkanes, <2% aromatics	920-901-0	Estimé Biodégradation	28 jours	Demande biologique en oxygène	31.3 %BOD/ThOD	OECD 301F - Manometric Respiro
Toluène	108-88-3	Expérimental Biodégradation	20 jours	Demande biologique en oxygène	80 %BOD/ThOD	APHA Méthode standzrd Eau /Eaux usées
Toluène	108-88-3	Expérimental Photolyse		Demi-vie photolytique (dans l'air)	5.2 jours (t 1/2)	
Méthanol	67-56-1	Expérimental Biodégradation	3 jours	Percent degraded	91 % dégradé	
Méthanol	67-56-1	Expérimental Biodégradation	14 jours	Demande biologique en oxygène	92 %BOD/ThOD	OCDE 301C
Méthanol	67-56-1	Expérimental Photolyse		Demi-vie photolytique (dans l'air)	35 jours (t 1/2)	
Méthanol	67-56-1	Expérimental similaire à l'OCDE 305	5 jours	évolution dioxyde de carbone	53.4 % Evolution de CO2/Evolution de Demande biologique en oxygène théorique DBThO	

12.3. Potentiel de bioaccumulation:

Matériel	CAS N°	Type de test	Durée	Type d'étude	Test résultat	Protocole
Diméthyl éther	115-10-6	Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification	N/A	N/A	N/A	N/A
Acétone	67-64-1	Expérimental FBC - Autres		Facteur de bioaccumulation	0.65	
Acétone	67-64-1	Expérimental Bioconcentratie		Lod du Coefficient de partage octanol/eau	-0.24	
Résine polyterpène/polymère d'alpha et béta-pinène	31393-98-3	Expérimental Bioconcentratie		Lod du Coefficient de partage octanol/eau	7.41	
Composants non volatils	Confidentiel	Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification	N/A	N/A	N/A	N/A
Pentane	109-66-0	Estimé Bioconcentratie		Facteur de bioaccumulation	26	
Isobutane	75-28-5	Expérimental Bioconcentratie		Lod du Coefficient de partage octanol/eau	2.76	
Acétate de méthyle	79-20-9	Expérimental Bioconcentratie		Lod du Coefficient de partage octanol/eau	0.18	
Propane	74-98-6	Expérimental Bioconcentratie		Lod du Coefficient de partage octanol/eau	2.36	
Masse de réaction de Sébaçate de bis (1,2,2,6,6-pentaméthyl-4-pipéridyle) et de Sébaçate de méthyle et de 1,2,2,6,6-pentaméthyl-4-pipéridyle	915-687-0	Composant analogue BCF - Poisson	56 jours	Facteur de bioaccumulation	31.4	
Cyclohexane	110-82-7	Expérimental BCF - Poisson	56 jours	Facteur de bioaccumulation	129	OECD305-Bioconcentration
Cyclohexane	110-82-7	Expérimental Bioconcentratie		Lod du Coefficient de partage octanol/eau	3.44	
Ester glycérique de colophane hydrogénée	65997-13-9	Estimé Bioconcentratie		Facteur de bioaccumulation	7.4	
Hydrocarbons, C11-C13, isoalkanes, <2% aromatics	920-901-0	Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification	N/A	N/A	N/A	N/A
Toluène	108-88-3	Expérimental FBC - Autres	72 heures	Facteur de bioaccumulation	90	
Toluène	108-88-3	Expérimental Bioconcentratie		Lod du Coefficient de partage octanol/eau	2.73	
Méthanol	67-56-1	Expérimental BCF - Poisson	3 jours	Facteur de bioaccumulation	<4.5	
Méthanol	67-56-1	Expérimental Bioconcentratie		Lod du Coefficient de partage octanol/eau	-0.77	

12.4. Mobilité dans le sol:

Matériel	CAS N°	Type de test	Type d'étude	Test résultat	Protocole
Diméthyl éther	115-10-6	Modelé Mobilité dans le sol	Koc	3 l/kg	Episuite™
Acétone	67-64-1	Modelé Mobilité dans le sol	Koc	9,7 l/kg	Episuite™
Pentane	109-66-0	Estimé Mobilité dans le sol	Koc	72 l/kg	Episuite™

Acétate de méthyle	79-20-9	Expérimental Mobilité dans le sol	Koc	1,5 l/kg	OCDE 121 estimation de Koc par HPLC
Masse de réaction de Sébaçate de bis (1,2,2,6,6-pentaméthyl-4-pipéridyle) et de Sébaçate de méthyle et de 1,2,2,6,6-pentaméthyl-4-pipéridyle	915-687-0	Modelé Mobilité dans le sol	Koc	200 000 l/kg	Episuite™
Cyclohexane	110-82-7	Modelé Mobilité dans le sol	Koc	970 l/kg	Episuite™
Toluène	108-88-3	Expérimental Mobilité dans le sol	Koc	37-160 l/kg	
Méthanol	67-56-1	Expérimental Mobilité dans le sol	Koc	0,13 l/kg	

12.5. Résultats de l'évaluation PBT et vPvB:

Ce produit ne contient aucune substance considérée comme PBT ou vPvB.

12.6. Propriétés de perturbation endocrinienne

Ce produit ne contient aucune substance évaluée comme un perturbateur endocrinien pour les effets sur l'environnement

12.7. Autres effets indésirables
Pas d'information disponible.

13. CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION

13.1. Méthode de traitement des déchets:
Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale.

Incinérer dans une installation d'incinération de déchets autorisée. Comme une alternative de disposition, utiliser une installation autorisée acceptable à éliminer les déchets. Les conteneurs vides et utilisés pour le transport et la manutention des produits chimiques dangereux (substances chimiques / mélanges / préparations classées comme dangereuses conformément à la réglementation applicable) doivent être considérés, stockés, traités et éliminés comme des déchets dangereux à moins d'indication définie par la réglementation des déchets applicables. Consulter les autorités de régulation respectives afin de déterminer les traitements disponibles et les installations d'élimination.

Le code déchets est basé sur l'application du produit par le client.Puisque cet aspect est hors de contrôle 3M, aucun code déchets pour les produits après utilisation ne sera fourni. Merci de vous référer au Code Déchets Européen (EWC-2000/532/CE et ses amendements) pour attibuer le code déchets correct à votre propre résidu. Assurez vous d'être en conformité avec les réglementations nationales et/ou locales applicables et utilisez toujours un opérateur de traitement des déchets agrée.

Code déchets EU (produit tel que vendu)

08 04 09*	Déchets de colles et mastics contenant des solvants organiques ou d'autres substances dangereuses.
16 05 04*	Gaz en récipients à pression (y compris les halons) contenant des substances dangereuses.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

	Transport routier (ADR)	Transport aérien (IATA)	Transport maritime (IMDG)

14.1 Numéro ONU ou numéro d'identification	UN3501	UN3501	UN3501
14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU	PRODUIT CHIMIQUE SOUS PRESSION, INFLAMMABLE, N.S.A. (ÉTHER MÉTHYLIQUE; PROPANE)	PRODUIT CHIMIQUE SOUS PRESSION, INFLAMMABLE, N.S.A. (ÉTHER MÉTHYLIQUE; PROPANE)	PRODUIT CHIMIQUE SOUS PRESSION, INFLAMMABLE, N.S.A. (ÉTHER MÉTHYLIQUE; PROPANE)
14.3 Classe(s) de danger pour le transport	2.1	2.1	2.1
14.4 Groupe d'emballage	Non applicable.	Non applicable.	Non applicable.
14.5 Dangers pour l'environnement	Non dangereux pour l'environnement	Ne s'applique pas.	N'est pas un polluant marin
14.6 Précautions spéciales pour l'utilisateur	Veuillez-vous référer aux autres sections de la FDS pour plus d'informations	Veuillez-vous référer aux autres sections de la FDS pour plus d'informations	Veuillez-vous référer aux autres sections de la FDS pour plus d'informations
14.7 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.
Température de régulation	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.
Température critique	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.
Code de classification ADR	8F	Non applicable.	Non applicable.
Code de ségrégation IMDG	Non applicable.	Non applicable.	Aucun

Veuillez prendre contact à l'adresse ou le numéro de téléphone figurant sur la première page de la FDS pour plus d'informations sur le transport / expédition du produit par voie ferroviaire (RID) ou par voies de navigation intérieure (ADN).

15. INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

15.1. Législations spécifiques relatives à la sécurité, santé et réglementations environnementales de la substance ou du mélange

Cancérogénicité

Ingrédient	Numéro CAS	Classification	Réglementation
Composants non volatils	Confidentiel	Gr.3: non classifié	Centre International de Recherche sur le Cancer (CIRC)
Toluène	108-88-3	Gr.3: non classifié	Centre International de Recherche sur le Cancer (CIRC)

Restrictions applicables à la fabrication, à la mise sur le marché et à l'utilisation:
La/les substance(s) suivante(s) contenues dans ce produit est/sont soumises via l'Annexe XVII de REACH aux restrictions applicables à la fabrication, à la mise sur le marché et à l'utilisation si elle(s) est/sont présentes dans certaines substances dangereuses, certains mélanges et articles. Les utilisateurs de ce produit doivent être conformes avec les restrictions applicables selon les provisions mentionnées.

Ingrédient	Numéro CAS
Cyclohexane	110-82-7
Méthanol	67-56-1
Toluène	108-88-3

Statut des restrictions: listé en Annexe XVII de REACH
Utilisations restreintes: Voir l'Annexe XVII du Règlement REACH (EC) No 1907/2006 pour les conditions de restriction.

Règlement (UE) 2019/1148 (commercialisation et à l'utilisation de précurseurs d'explosifs)
Ce produit est réglementé par le Règlement (UE) 2019/1148 : toutes les transactions suspectes, ainsi que les disparitions et vols importants doivent être signalés au point de contact national concerné. Veuillez consulter votre législation locale.

Statut des inventaires
Contacter le fournisseur pour plus d'informations. Les composants de ce produit sont conformes aux exigences de notification chimique de TSCA. Tous les composants requis de ce produit sont répertoriés dans la partie active de l'inventaire TSCA.

DIRECTIVE 2012/18/UE
Catégories de danger Seveso, annexe 1, partie 1

Catégorie de Dangers	Quantité admissible (tonnes) pour l'application de	
	Exigences de niveau inférieur	Exigences de niveau supérieur
E2 Dangereux pour le milieu aquatique	200	500
P5a LIQUIDES INFLAMMABLES	10	50

Substances dangereuses désignées Seveso, Annexe 1, Partie 2

Substances dangereuses	Identifiant(s)	Quantité admissible (tonnes) pour l'application de	
		Exigences de niveau inférieur	Exigences de niveau supérieur
Méthanol	67-56-1	500	5000

Règlement (EU) No 649/2012
Aucun produit chimique répertorié

Tableau des maladies professionnelles

4bis	Affections gastro-intestinales provoquées par le benzène, le toluène, les xylènes et tous les produits en renfermant
84	Affections engendrées par les solvants organiques liquides à usage professionnel : hydrocarbures liquides aliphatiques ou cycliques saturés ou insaturés et leurs mélanges ; hydrocarbures halogénés liquides ; dérivés nitrés des hydrocarbures aliphatiques ; alcools ; glycols, éthers ; diméthylformamide et dimétylacétamine ; acétonitrile et propionitrile ; pyridine ; diméthylsulfone et diméthylsulfoxyde.

15.2. Evaluation de la Sécurité Chimique
Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée pour ce mélange. Des évaluations de la sécurité chimique pour les substances contenues peuvent avoir été effectuées par les déclarants des substances conformément au règlement (CE) n ° 1907/2006, tel que modifié.

16. AUTRES INFORMATIONS

Liste des codes des mentions de dangers H

EUH066	L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.
H220	Gaz extrêmement inflammable.
H224	Liquide et vapeurs extrêmement inflammables.
H225	Liquide et vapeurs très inflammables.
H280	Contient un gaz sous pression; peut exploser sous l'effet de la chaleur.
H301	Toxique en cas d'ingestion.
H304	Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
H311	Toxique par contact cutané.
H315	Provoque une irritation cutanée.
H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
H318	Provoque des lésions oculaires graves.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
H331	Toxique par inhalation.
H336	Peut provoquer somnolence ou vertiges.
H361d	Susceptible de nuire au foetus.
H361f	Susceptible de nuire à la fertilité.
H370	Risque avéré d'effets graves pour les organes.
H373	Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
H400	Très toxique pour les organismes aquatiques.
H410	Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
H411	Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
H412	Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
H413	Peut être nocif à long terme pour les organismes aquatiques.

Raison de la révision:
Email - L'information a été modifiée.
Section 02 : Déclaration de danger physique et pour la santé du CLP - L'information a été modifiée.
Contient une déclaration pour des sensibilisants. - L'information a été ajoutée.
Etiquette: Classification CLP - L'information a été modifiée.
Liste des sensibilisants. - L'information a été ajoutée.
Section 3 : Composition / Information des ingrédients - L'information a été modifiée.
Section 4: Premiers soins après contact avec la peau (Information) - L'information a été modifiée.
Section 5: Feu - Moyens d'extinction (Information) - L'information a été modifiée.
Section 6: Rejet accidentel de nettoyage (Information) - L'information a été modifiée.
Section 6: Rejet accidentel personal (Information) - L'information a été modifiée.
Section 7: Conditions de stockage en toute sécurité - L'information a été modifiée.
Section 7: Précautions de la manipulation (Information) - L'information a été modifiée.
Section 8: Contrôles techniques appropriées (Information) - L'information a été modifiée.
OEL Reg Agency Desc - L'information a été modifiée.
Section 8 : Protection respiratoire - recommendations - L'information a été modifiée.
Section 9: Inflammabilité information - L'information a été modifiée.
Section 11: Toxicité aigüe (Tableau) - L'information a été modifiée.
Section 11: Tableau mutagénicité - L'information a été modifiée.
Section 11: Tableau Toxicité pour la reproduction - L'information a été modifiée.
Section 11: Tableau Lésions oculaires graves/ irritant - L'information a été modifiée.
Section 11: Tableau Corrosion cutanée / irritation - L'information a été modifiée.
Section 11: Tableau Sensibilisation de la peau - L'information a été modifiée.
Section 11: Tableau Organes Cibles - exposition répétée - L'information a été modifiée.

Section 12 : Informations écologiques - L'information a été modifiée.
Section 12: Mobilité dans le sol - L'information a été modifiée.
12.3 Persistance et dégradation - L'information a été modifiée.
12.4 Potentiel de bioaccumulation - L'information a été modifiée.
Section 13: 13.1 Elimination des déchets - L'information a été modifiée.
Section 16 : Tableau à deux colonnes affichant la liste unique des codes H et les phrases pour tous les composants de la matière donnée. - L'information a été modifiée.

Annexe

Titre	
Identification de la substance	Acétate de méthyle; EC No. 201-185-2; Numéro CAS 79-20-9;
Nom du scénario d'exposition	Utilisation industrielle d'adhésifs
étape du cycle de vie	Utiliser dans des sites industriels
activités participatives	PROC 07 -Pulvérisation dans des installations industrielles ERC 04 -Utilisation d'un adjuvant de fabrication non réactif sur le site industriel (aucune inclusion dans ou à la surface de l'article)
Processus, les tâches et les activités couvertes	Pulvérisation de substances/mélanges.
21 Conditions opérationnelles et des mesures de gestion des risques	
Conditions d'exploitation	**État physique:**Liquide **Conditions générales d'exploitation** Durée d'utilisation: 8 heures / jour; Jours d'émission par an: <= 240 jours par an; Utilisation en intérieur;
Mesures de la gestion du risque	Dans les conditions de mise en oeuvre décrites ci-dessus les mesures de la gestion du risque suivantes s'appliquent : **Mesures de la gestion du risque** **Santé humaine** Ventilation extractive locale; **Environnemental** Non nécessaire;
Mesures de gestion des déchets	Pas de mesure spécifique à l'utilisation pour la gestion des déchet. Se réferer à la section 13 de cette FDS.
3. Prévision de l'exposition	
Prévision de l'exposition	Les expositions humaines ne devraient pas dépasser les DNELs, quand les mesures de gestion du risque identifié sont mises en place. Les expositions de l'environnement ne doivent pas dépasser les PNECs quand les mesures de gestion du risque identifié sont mises en place.

Titre	
Identification de la substance	Acétone; EC No. 200-662-2; Numéro CAS 67-64-1;
Nom du scénario d'exposition	Utilisation industrielle d'adhésifs et de mastics
étape du cycle de vie	Utiliser dans des sites industriels
activités participatives	PROC 07 -Pulvérisation dans des installations industrielles ERC 04 -Utilisation d'un adjuvant de fabrication non réactif sur le site industriel (aucune inclusion dans ou à la surface de l'article)
Processus, les tâches et les activités couvertes	Pulvérisation de substances/mélanges.
21 Conditions opérationnelles et des mesures de gestion des risques	

Conditions d'exploitation	**État physique:**Liquide **Conditions générales d'exploitation** Durée d'utilisation: 8 heures / jour; Jours d'émission par an: <= 360 jours par an;
Mesures de la gestion du risque	Dans les conditions de mise en oeuvre décrites ci-dessus les mesures de la gestion du risque suivantes s'appliquent : **Mesures de la gestion du risque** **Santé humaine** Lunettes - résistant aux produits chimiques; Fournir un bon niveau de ventilation générale (changements d'air pas moins de 3 à 5 par heure); Porter des gants résistants chimiquement (testés selon la EN374) et suivre une formation de base pour les employés. Reportez-vous à la section 8 de la fiche de données de sécurité pour la nature de gants spécifiques.; **Environnemental** Non nécessaire; ; Les mesures suivantes de la gestion du risque liées à la tâche s'appliquent en plus à celles listées ci-dessus: **Tâche : PROC07**; **Santé humaine**; Ventilation extractive locale;
Mesures de gestion des déchets	Pas de mesure spécifique à l'utilisation pour la gestion des déchet. Se réferer à la section 13 de cette FDS.
3. Prévision de l'exposition	
Prévision de l'exposition	Les expositions humaines ne devraient pas dépasser les DNELs, quand les mesures de gestion du risque identifié sont mises en place. Les expositions de l'environnement ne doivent pas dépasser les PNECs quand les mesures de gestion du risque identifié sont mises en place.

Titre	
Identification de la substance	Acétone; EC No. 200-662-2; Numéro CAS 67-64-1;
Nom du scénario d'exposition	Utilisation professionnelle d'adhésifs et de mastics
étape du cycle de vie	Pour usage professionnel/industriel uniquement
activités participatives	PROC 11 -Pulvérisation en dehors d'installations industrielles ERC 08a -Utilisation étendue d'un adjuvant de fabrication non réactif (aucune inclusion dans ou à la surface de l'article, en intérieur) ERC 08d -Utilisation étendue d'un adjuvant de fabrication non réactif (aucune inclusion dans ou à la surface de l'article, en extérieur)
Processus, les tâches et les activités couvertes	Pulvérisation de substances/mélanges.
21 Conditions opérationnelles et des mesures de gestion des risques	
Conditions d'exploitation	**État physique:**Liquide **Conditions générales d'exploitation** Durée d'utilisation: 8 heures / jour; Jours d'émission par an: <= 360 jours par an;
Mesures de la gestion du risque	Dans les conditions de mise en oeuvre décrites ci-dessus les mesures de la gestion du risque suivantes s'appliquent : **Mesures de la gestion du risque** **Santé humaine** Lunettes - résistant aux produits chimiques; Fournir un bon niveau de ventilation générale (changements d'air pas moins de 3 à 5 par heure); Porter des gants résistants chimiquement (testés selon la EN374) et suivre une formation de base pour les employés. Reportez-vous à la section 8 de la fiche de données de sécurité pour la nature de gants spécifiques.;

	Environnemental Non nécessaire; ; Les mesures suivantes de la gestion du risque liées à la tâche s'appliquent en plus à celles listées ci-dessus: **Tâche : PROC11**; **Santé humaine**; Ventilation extractive locale;
Mesures de gestion des déchets	Pas de mesure spécifique à l'utilisation pour la gestion des déchet. Se réferer à la section 13 de cette FDS.
3. Prévision de l'exposition	
Prévision de l'exposition	Les expositions humaines ne devraient pas dépasser les DNELs, quand les mesures de gestion du risque identifié sont mises en place. Les expositions de l'environnement ne doivent pas dépasser les PNECs quand les mesures de gestion du risque identifié sont mises en place.

Titre	
Identification de la substance	Acétate de méthyle; EC No. 201-185-2; Numéro CAS 79-20-9;
Nom du scénario d'exposition	Utilisation professionnelle d'adhésifs et de mastics
étape du cycle de vie	Pour usage professionnel/industriel uniquement
activités participatives	PROC 11 -Pulvérisation en dehors d'installations industrielles ERC 08a -Utilisation étendue d'un adjuvant de fabrication non réactif (aucune inclusion dans ou à la surface de l'article, en intérieur) ERC 08d -Utilisation étendue d'un adjuvant de fabrication non réactif (aucune inclusion dans ou à la surface de l'article, en extérieur)
Processus, les tâches et les activités couvertes	Pulvérisation de substances/mélanges.
21 Conditions opérationnelles et des mesures de gestion des risques	
Conditions d'exploitation	**État physique:**Liquide **Conditions générales d'exploitation** Durée d'utilisation: 4 heures / jour; Jours d'émission par an: <= 240 jours par an; Utilisation en intérieur;
Mesures de la gestion du risque	Dans les conditions de mise en oeuvre décrites ci-dessus les mesures de la gestion du risque suivantes s'appliquent : **Mesures de la gestion du risque** **Santé humaine** Ventilation extractive locale; Gants de protection - résistants aux produits chimiques. Reportez-vous à la section 8 de la fiche de données de sécurité pour la nature de gants spécifiques.; **Environnemental** Non nécessaire;
Mesures de gestion des déchets	Pas de mesure spécifique à l'utilisation pour la gestion des déchet. Se réferer à la section 13 de cette FDS.
3. Prévision de l'exposition	
Prévision de l'exposition	Les expositions humaines ne devraient pas dépasser les DNELs, quand les mesures de gestion du risque identifié sont mises en place. Les expositions de l'environnement ne doivent pas dépasser les PNECs quand les mesures de gestion du risque identifié sont mises en place.

Les renseignements contenus dans cette fiche de données de sécurité sont basés sur l'état actuel de nos connaissances relatives au produit concerné , à la date indiquée. Ils sont donnés de bonne foi. L'attention des utilisateurs est en outre attirée sur les risques éventuellement encourus lorsqu'un produit est utilisé à d'autres usages que ceux pour lesquels il est conçu. Elle ne dispense en aucun cas l'utilisateur de connaitre et d'appliquer l'ensemble des textes réglementaires applicables à son activité. Nous ne sommes pas responsables pour quelconque dommage (matériel et immatériel aussi bien que direct et indirect) qui est

la conséquence d'un usage qui n'est pas en accord avec les notices d'utilisation et les recommandations qui se trouvent dans la fiche de données de sécurité. De plus, cette FDS est fournie pour transmettre des informations sur la santé et sécurité. Si vous êtes l'importateur officiel de ce produit dans l'Union Européenne, vous êtes responsables de toutes les exigences réglementaires, y compris, sans toutefois vous y limiter, en ce qui concerne les enregistrements/notifications des produits, le suivi des volume des substances et l'enregistrement éventuel de substance.

Les FDS de 3M en France sont disponibles sur le site www.3m.fr